

Mémoire

sur

le Bilan 2007 de la mise en œuvre de la
Politique de développement culturel 2005-2015
et premier Rapport d'étape
du Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle



présenté par la

CENTRE-SUD /
PLATEAU MONT-ROYAL

À la Commission du conseil municipal
sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	P. 3
Le rôle et l'approche de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal	P. 3
Les axes d'intervention prioritaire	P. 4
Les exemples d'intervention locale de soutien au secteur culturel	P. 5
Les enjeux de la Politique de développement culturel	P. 7
Commentaires et recommandations	P. 8
Conclusion	P. 12

Introduction

Les dernières années ont vu naître un consensus accordant au dynamisme culturel un rôle de vecteur de développement social et économique de nos quartiers. La vitalité culturelle n'est toutefois pas le fruit du hasard : elle exige le déploiement d'efforts concertés et une solide planification.

Par l'adoption en 2005 de sa Politique de développement culturel, par la tenue du Rendez-vous novembre 2007 et par son Plan d'action 2007 – 2017, Montréal affirme son engagement et sa volonté de miser sur la force de son réseau pour devenir une grande métropole culturelle.

La CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal salue cette volonté et désire prendre part activement aux efforts et réflexions, et ce, en cohésion avec sa mission et ses approches de développement local qui caractérisent ses interventions.

Le rôle et l'approche de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal

Organisme de développement local, la CDEC Centre-Sud Plateau Mont-Royal travaille activement au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Saint-Louis et Mile-End et ce, depuis plus de vingt ans.

La CDEC favorise la concertation et suscite la prise en charge du développement économique et social par les individus, les organismes, les entreprises et les institutions de son territoire. Depuis 2003, la CDEC est reconnue comme Centre local de développement (CLD) pour son territoire d'intervention.

De part sa mission, le développement durable a toujours été au coeur de ses interventions, avant même que ce concept ne soit en vogue. L'approche qu'elle privilégie en est une de développement économique communautaire en harmonie avec la nature de son territoire. Les quartiers Centre-Sud et Plateau Mont-Royal comptant la plus forte concentration de créateurs sur l'île de Montréal, le développement culturel est au coeur de ses préoccupations.

Pour ce faire, elle a une approche entrepreneuriale qui encourage une vision inclusive des différents acteurs de l'industrie culturelle. Elle dessert ainsi tant les travailleurs autonomes et les entreprises privées liées au secteur créatif, que les OBNL culturels, les artistes et les artisans.

Les axes d'intervention prioritaire

Le profil du territoire desservi par la CDEC est caractérisé par la concentration d'artistes qui y résident, y travaillent et y consomment. L'apport des créatifs a permis de transformer des quartiers pauvres en lieux prisés pour leur dynamisme et leur créativité. Pour consolider cette richesse, la CDEC agit en concertation avec les différents intervenants du secteur, forme des partenariats autour d'enjeux spécifiques et fait valoir les besoins du milieu culturel local auprès des instances consternées. Bref, elle fait valoir les enjeux du développement culturel du territoire.

Dans cette visée, elle a dégagé trois grands axes d'intervention auprès des acteurs du domaine créatif :

- la reconnaissance de l'apport et des besoins des travailleurs culturels,
- l'appui aux travailleurs culturels et la favorisation de leur regroupement;
- la consolidation d'espaces de travail dédiés au secteur créatif.

La reconnaissance

La CDEC s'est donné comme objectif d'identifier et de faire valoir les besoins du milieu culturel local dans les dossiers qui le concernent au niveau régional et provincial, afin de contribuer à la recherche de solutions et à la reconnaissance de l'apport des travailleurs culturels au développement économique et social.

L'espace

Bien que les créateurs soient vecteurs de la vitalité de nos quartiers, ils sont également souvent victimes de cette richesse à laquelle ils ont contribué. La hausse des valeurs immobilières et la spéculation foncière rendent plusieurs secteurs de moins en moins accessibles aux travailleurs culturels.

C'est pour que les artistes, qui sont partie prenante de la revitalisation de leur quartier, soient aussi bénéficiaires de son développement que la CDEC s'est fixé comme objectif de consolider les espaces de travail dédiés au secteur créatif.

L'appui aux travailleurs et regroupements culturels

Le profil entrepreneurial du secteur créatif est caractérisé par une forte proportion de petites entreprises ou organismes de 10 employés et moins ou par des travailleurs autonomes. Cette distinction est sans doute attribuable à la nature même de la création qui bien souvent se pratique seule ou en petit groupe.

Si cette particularité est propice à la création, elle est un désavantage face à certaines réalités du monde des affaires. Plusieurs situations sont facilitées par la force du nombre : on n'a qu'à penser à l'achat d'équipements en gros, à la force de négociation et bien sûr à l'accès à la propriété.

Face à ce constat et en cohésion avec sa mission, la CDEC a choisi de soutenir le développement culturel particulièrement par l'appui aux regroupements. Les conseillers de la corporation accompagnent les groupes dans leurs réflexions, le choix d'une identité juridique, la gouvernance de leur organisme, le choix de formations adaptées et la recherche de financement.

Les exemples d'intervention locale de soutien au secteur culturel

La création de l'organisme Ateliers Créatifs Centre-Sud / Plateau Mont-Royal

Cette organisation à but non lucratif a pour mission de trouver des voies de solution au phénomène d'exode des artistes guettant les quartiers centraux par le développement d'espaces de production adéquats, abordables et exempts des risques reliés à la spéculation immobilière offerte en location aux travailleurs culturels.

Le soutien au projet de la Coopérative Le St-Phonic

Le St-Phonic est une coopérative de producteurs réunis dans le but d'acquérir un bâtiment situé au 1236 Amherst à Montréal et visant à offrir des studios insonorisés pour le travail de musiciens et de chanteurs.

Le soutien à la mise en oeuvre de la coopérative, a permis à plus de 35 musiciens professionnels et semi-professionnels de continuer à exercer leur métier au centre-ville, au coeur d'un important quadrilatère où se trouvent les principaux diffuseurs, des entreprises de communications et le futur quartier des spectacles.

Les Ateliers Créatifs Mode

Cette initiative de la CDEC a été mise en oeuvre à la faveur du Laboratoire Créatif (le LAB). Formé en organisme à but non lucratif en 2005, le LAB est un regroupement de 108 designers de mode partageant des outils de production et de mise en marché tout en profitant d'un pouvoir accru pour effectuer des achats de groupe. Ce projet consiste en la location, pour une période de dix ans, d'un local de mille mètres carrés qui a été subdivisé en espaces individuels et en quelques aires communes. Les designers disposeront entre autres d'une salle commune logeant l'équipement spécialisé requis pour leur production (table de coupe et machines à coudre), des postes de travail, l'accès à Internet et une salle à manger commune. Les Ateliers Créatifs Mode ont comme objectif principal d'offrir une opportunité aux jeunes entrepreneurs de créer leurs collections dans une atmosphère d'échange et de collaboration.

Le Chat des artistes

Le projet du Chat des artistes est la première acquisition des Ateliers Créatifs Centre-Sud / Plateau Mont-Royal. Il s'agit d'un ancien immeuble industriel du quartier Sainte-Marie qui a été acquis et sera converti en studios et ateliers offerts en location à des artistes, artisans et organismes culturels à but non lucratif.

Par l'acquisition et l'aménagement d'un immeuble de 32 000 pi², la CDEC aura permis :

- d'assurer des espaces de travail et de supporter les emplois pour près d'une centaine de créateurs;
- d'affirmer la vocation culturelle du secteur Ste-Marie;
- de sensibiliser le milieu local et politique à l'importance de se doter d'outils pour assurer la présence des artistes ;
- de développer des partenariats actifs avec les grands financiers culturels tant privés que publics;
- de contribuer à la mise en oeuvre de la politique de développement culturel de la Ville de Montréal, plus particulièrement de l'engagement 27.

Les enjeux de la Politique de développement culturel

Sensible aux efforts de développement concerté de la Ville de Montréal, la CDEC a participé à différentes étapes de réflexion et de mise en oeuvre de la politique de développement culturel. Ce second bilan est l'occasion de mettre l'emphase sur certains points qui touchent particulièrement le développement local.

À la lumière des axes d'intervention prioritaires de la CDEC, deux engagements se dégagent particulièrement

27

La Ville se donnera – en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et ses autres partenaires – un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes.

30

Avec comme objectif d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine, vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville, et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, la Ville mettra en oeuvre un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels, qui proposera les moyens de mettre en valeur les pôles existants, ainsi qu'un programme de développement de nouveaux pôles, en concertation avec chacun des arrondissements et des partenaires concernés.

Les pôles culturels

Par son approche territoriale de développement économique et social, la CDEC est consciente de la grande synergie de création qui prévaut dans certaines zones où se regroupent les travailleurs culturels. Elle sait donc toute l'importance de préserver et de développer ces zones pour l'industrie culturelle et pour la vitalité des quartiers.

Les ateliers d'artistes et d'artisans

Le bilan de cet engagement implique de près la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal qui travaille depuis quelques années pour contrer l'exode des artistes. Elle a notamment accompagné les artistes de l'usine Grover dans leur démarche, elle a pris part aux consultations de la commission du conseil municipal sur l'étude de la firme Arbour & associés « Ateliers d'artistes et d'artisans : diagnostic et plan d'action » et a notamment initié le projet du Chat des artistes dont fait mention le bilan.

Commentaires et recommandations

Les pôles culturels

Outre les investissements faits dans le quartier des spectacles, cet engagement de la Politique de développement culturel n'a guère bénéficié d'actions concrètes en vue de sa concrétisation. De plus, les priorités d'interventions sont accordées aux quartiers centraux touristiques, ce qui fait craindre que celles-ci soient établies au détriment d'autres secteurs. Du point de vue de la CDEC, la mise en œuvre de cet engagement devrait prioriser également les zones créatives en périphérie du centre-ville qui regroupent les plus fortes concentrations d'ateliers d'artistes.

Bien que ces zones soient sans doute moins spectaculaires, étant donné que les lieux de diffusion n'y sont pas majoritaires, elles sont à la base de la production culturelle, tant des arts visuels, des métiers d'art, des arts de la scène et, si l'attrait de ces secteurs est moins flagrant, il n'en est pas moins essentiel à l'ensemble de la vitalité culturelle de Montréal. De plus, l'importance de leur impact sur la qualité du milieu de vie est indéniable.

La CDEC recommande que soit mis en œuvre le point 3.7 du Plan d'action 2007-2017 Montréal métropole culturelle pour soutenir le développement de pôles culturels sur l'ensemble du territoire et que les secteurs regroupant une forte concentration de producteurs culturels soient priorités au même titre que les zones touristiques et de diffusion.

Les zones créatives

Le territoire de la CDEC était, il n'y a pas si longtemps, parsemé d'échoppes et de manufactures; il a connu au cours des dernières décennies une extraordinaire transformation. Les travailleurs culturels ont investi les anciennes manufactures et ont enrichi leur quartier d'une ferveur nouvelle. De quartier populaire ouvrier, ce territoire est devenu l'un des plus courus en Amérique du Nord. En particulier le Plateau Mont-Royal qui a été consacré comme l'endroit le plus créatif du Canada¹.

Les travailleurs culturels font toutefois partie des premières victimes de cet essor et dans les quartiers centraux, rares sont les immeubles industriels leur demeurant accessibles. Ils ont été convertis au profit du marché immobilier, parfois en espaces à bureaux, mais le plus souvent en copropriétés.

La CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal a procédé en 2007 à un relevé des ateliers d'artistes sur son territoire et deux zones demeurent particulièrement actives. Elles représentent la plus forte concentration d'atelier d'artistes de leur quartier respectifs. Il s'agit du secteur Parthenais dans le quartier Ste-Marie, qui comprend entre autres l'usine Grover, le Chat des artistes et la coopérative Lézarts, et du secteur St-Viateur Est dans le Mile-End, qui représente la dernière grande zone industrielle du Plateau Mont-Royal et où l'on retrouve de nombreux ateliers et centres d'artistes autogérés dont le centre Clark, l'atelier Circulaire et les Ateliers Créatifs Mode.

La CDEC recommande que soient reconnus les secteurs Parthenais et St-Viateur Est comme pôles culturels et que l'on soutienne leur développement et leur mise en valeur.

¹ Selon une étude du groupe Hill Stratégies Recherche, parue à l'automne 2005.

Commission du conseil municipal, ateliers d'artistes et d'artisans, diagnostique et plan d'action

Ce processus de consultation publique a mené à des recommandations qui ont été accueillies avec grand enthousiasme par les nombreux intervenants. Celles-ci appuyaient la mise en place d'un bureau d'informations spécialisées pour les artistes et artisans ainsi que la contribution de la Ville à la création d'un organisme indépendant à but non lucratif dont le mandat serait de :

- dresser l'inventaire des bâtiments à préserver;
- offrir une « Assistance technique » aux artistes et artisans qui s'adressent au bureau Info-Atelier;
- évaluer la pertinence de consacrer certaines zones, par le biais de la réglementation d'urbanisme, « pôles de création »;
- prévoir les leviers financiers et les contributions des secteurs privé et gouvernemental nécessaires au développement des programmes « Accès Atelier » et « Réno Atelier », en s'assurant de leur caractère panmontréalais;
- agir en concertation avec les acteurs locaux, notamment les corporations de développement économique et communautaire, les centres locaux de développement ainsi que les regroupements d'artistes;
- identifier les critères d'admissibilité aux programmes « Accès Atelier » et « Réno Atelier », en privilégiant les artistes professionnels;
- acquérir des immeubles afin de les soustraire à la spéculation pour les offrir en location ou les revendre en copropriété ou coopérative.

Suite à cette commission et aux préoccupations soulevées entre autre par la coalition pour des quartiers culturels, Culture Montréal a mis sur pied un groupe de travail qui sera composé d'artistes, de représentants d'organismes culturels, communautaires et de l'économie sociale dont le mandat est l'élaborer un cadre d'intervention en vue de l'implantation de projets d'ateliers d'artistes sur le territoire montréalais. La CDEC prend d'ailleurs part aux travaux de ce comité.

La CDEC salue le travail de la commission municipale et l'initiative de Culture Montréal. Elle recommande au pouvoir public d'appuyer la mise en œuvre rapide des propositions qui d'écouleront de se comité, afin de freiner le phénomène d'exode des artistes des quartiers centraux qui ne pourra que s'amplifier sans intervention concrète.

La coalition pour des quartiers culturels

Dans le cadre du Rendez-vous novembre 2007, plusieurs Corporations de développement économique et communautaire et le Chantier d'économie sociale en collaboration avec Culture Montréal ont entrepris des démarches afin de faire progresser le dossier des ateliers d'artistes et de faire valoir la pertinence d'un fonds immobilier pour soutenir les projets.

La CDEC recommande la mise en place d'un fonds immobilier pour faciliter la création de nouveaux projets d'ateliers d'artistes.

Le Chat des artistes

L'expérience du Chat des artistes a mis en lumière bien des difficultés au démarrage de projets nécessitant l'acquisition d'immeuble pour créer des ateliers d'artistes. La CDEC a heureusement pu compter sur l'appui de solides partenaires et tient à saluer entre autres implications celle de l'Arrondissement Ville-Marie et de la Ville de Montréal.

La première difficulté rencontrée a été la rapidité d'intervention qu'exige le marché immobilier a contrario avec les délais du processus de financement public. La CDEC a dû user de toutes ses énergies et étirer bien les délais pour le succès du projet. Car, si ce genre de projet nécessite du financement public, il implique aussi une bonne occasion d'affaires et la rapidité d'intervention pour la saisir. À ce jour, le financement n'est toujours pas complété et le début des travaux a été suspendu dans l'attente d'une confirmation de financement du ministère du Patrimoine canadien. Dans ce cas précis, l'éligibilité du projet n'est pas remise en cause, mais le délai de réponse du ministère coûte cher et menace la survie même du projet avant sa mise en opération.

La CDEC recommande la mise en place de leviers financiers efficaces permettant de saisir les occasions d'acquisition et l'amorce des projets.

Le projet du Chat des artistes a suscité énormément d'intérêt en raison de son caractère novateur et de sa convergence avec plusieurs orientations stratégiques de développement culturel :

- La Stratégie de développement économique 2005 – 2010 de la Ville de Montréal, qui mentionne les ateliers d'artistes dans l'axe d'intervention prioritaire de la culture.
- L'engagement 27 de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal concernant les ateliers d'artiste.
- L'axe jugé prioritaire du Rendez-vous Montréal Métropole culturelle pour l'amélioration et l'accroissement des espaces de création.

L'acquisition de l'immeuble par les Ateliers Créatifs Centre-Sud / Plateau Mont-Royal n'a cependant pas été une mince tâche. Ce premier projet du genre à Montréal a bénéficié d'énormément d'appuis de la part des fonctionnaires qui ont appuyé au meilleur de leur capacité les démarches de financement et ont salué cette initiative. Il s'est toutefois confronté à des critères d'admissibilité qui l'ont exclu de programmes de financement d'équipement culturel. Tel a été le cas au près du fonds concerté d'aides aux immobilisations culturels de la Ville de Montréal et du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec.

Les Ateliers Créatifs, dont la mission est d'offrir en location des espaces de production créative au profit des artistes, artisans et organismes culturels, n'est pas reconnu à proprement parlé comme un organisme culturel, étant donné qu'il n'offre pas directement de production, de diffusion ou de formation artistique. Par ricochet, c'est tout un pan du secteur créatif qui se trouve exclu de ce programme. On pense particulièrement aux artistes visuels et en métiers d'arts qui, par la nature de leur travail, l'exercent souvent seuls et qui seront les premiers bénéficiaires de projets comme le Chat des artistes.

La CDEC recommande que soit reconnue l'importance de la mission d'OBNL tel que les Ateliers Créatifs et que la Ville de Montréal face des représentations en ce sens au près du MCCFQ pour rendre accessible leur programme d'aides aux immobilisations.

Conclusion

La CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal est confiante de la volonté manifeste de la Ville et du milieu culturel à travailler de pair pour la mise en œuvre de la Politique de développement culturel. Elle offre son support aux démarches en cours et tient également à souligner l'importance de travailler de concert avec le milieu local et en appui aux initiatives émanant des communautés. À ce titre, Montréal et les Arrondissements Plateau Mont-Royal et Ville-Marie pourront compter sur les connaissances, l'expertise et la volonté de la CDEC pour que Montréal soit une grande métropole culturelle.